



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
VINCENNES ET MADAME EVA HEINDSORF
TEISSIER POUR L'ORGANISATION D'UN
ATELIER DE MASSAGE DRAINANT**

**DÉCISION N° DM-23-074
EN DATE DU 07 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Eva Heindsorf Teisser, domiciliée 33 avenue de Laumière -75019 Paris, d'organiser, à titre gratuit, un atelier « massage drainant » le mercredi 15 février 2023 de 10h à 12h à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen »;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Eva Heindsorf Teisser, pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier « massage drainant » le mercredi 15 février 2023 de 10h à 12h à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230207-lmc1H10522H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/02/2023 Date de Publication : 07/02/2023
--